VILLE DE MÈZE

Projet d'établissement

Etablissement d'accueil du jeune enfant (Eaje)

Type et Nom de l'établissement : MULTI ACCUEIL LOU MEZOU

Nombre de places : 38 places

Adresse : 2 Impasse Lou Mezou -BP 28- 34 140 MEZE
☎ 04 -67 -43 -50 -51
E-mail : loumezou@ville-meze.fr

Nom du gestionnaire : MAIRIE DE MEZE

Statut du gestionnaire : Collectivité territoriale

Date : 22/02/2023

Cachet, signature : M.Thierry BAEZA, Maire de Mèze

MAIRIE de MÈZE
Départ. de l'Hérault

Charte extraite du Cadre national pour l'accueil du jeune enfant publié par le Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes le 27 mars 2017.

CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

dix grands principes pour grandir en toute confiance

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

9. Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.

10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Affiche offerte par l'Association des collectifs enfants parents professionnels
ACEPP www.acepp.asso.fr

INTRODUCTION :

Ce projet pédagogique est le résultat de réflexions menées au cours de réunions et se veut refléter la cohérence de nos équipes dans nos pratiques professionnelles au quotidien. Cet écrit favorise ainsi la création d'un premier lien et constitue la base de la relation de confiance qui s'établira peu à peu entre l'équipe et les familles.
Nos missions sont de veiller à la santé, au bien être, à la sécurité, au bon développement et à l'éveil des enfants accueillis. Le multi-accueil Lou Mezou contribue aussi à leur éducation, en collaboration avec les parents.

1. Projet d'accueil :

1.1 Les prestations d'accueil proposées

Le multi accueil LOU MEZOU est situé au n° 2 impasse Lou Mezou, à MEZE, c'est un **multi accueil collectif de 38 places.**

Cet établissement associe un **accueil régulier** (les besoins des familles sont connus à l'avance et récurrents, ils font l'objet d'un contrat pour un nombre d'heures mensuelles) et un **accueil occasionnel** (les besoins sont ponctuels et ne sont pas récurrents).
Le Multi accueil LOU MEZOU propose 35 places en accueil régulier et 3 places d'accueil occasionnel. Une place d'**accueil d'urgence** ou accueil exceptionnel (les besoins d'accueil d'un enfant n'ayant jamais fréquenté l'établissement ne peuvent être anticipés et présentent un caractère urgent).

Le gestionnaire de l'établissement est une collectivité territoriale, la Mairie de Mèze, Place Aristide Briand, 34 140 MEZE.

Mode de fonctionnement de l'établissement :
☒ Fonctionnement en mode PSU (Prestation de Service Unique directement versée au gestionnaire par la Caf de L'Hérault)
☐ Fonctionnement en mode Paje

La capacité du Multi accueil LOU MEZOU est modulée selon les périodes de la journée :
- De 7h30 à 8h30 : 15 places
- De 8h30 à 17h30 : 38 places
- De 17h30 à 18h30 : 15 places

1.2 Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap

- Des enfants présentant un handicap ou une maladie chronique :

Avec l'accord de l'équipe et du médecin de l'établissement, un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) est mis en place avec les différents partenaires (parents, soignants, responsable de l'établissement…) afin de proposer un accueil adapté. Un accueil régulier est préconisé sur un temps adapté. Les professionnels qui interviennent habituellement auprès de l'enfant sont associés à cet accueil pour qu'il y ait un réel partenariat. Des bilans réguliers de cet accueil sont réalisés. Afin de favoriser son adaptation en fin d'accueil, et quand cela est possible et souhaité, une passerelle avec l'école est mise en place en lien avec le médecin de PMI.

- De parents en situation de handicap

Les locaux de la crèche sont adaptés au handicap moteur, l'équipe est particulièrement attentive à faciliter l'accessibilité de parent en situation de handicap, adaptant les moyens au type de handicap du parent.

1.3 Compétences professionnelles mobilisées

1.3.1 L'équipe et les intervenants

La Direction

Elle est assurée par une puéricultrice directrice et deux éducatrices de jeunes enfants adjointes. La directrice ou une de ses adjointes sera présente sur toute l'amplitude d'ouverture de l'établissement.

La Directrice :

Puéricultrice diplômée d'Etat, elle est responsable de l'organisation de la structure.
Elle établit et entretient des relations avec les personnes qui assurent la charge effective et permanente des enfants.
Elle accueille les enfants aptes à vivre en collectivité dans la limite des places disponibles et en fonction du personnel effectivement présent.
Elle est responsable avec son équipe du projet de l'établissement ainsi que sa mise en œuvre.
Elle organise la vie de l'établissement dans le cadre du règlement de fonctionnement.
Elle assure la gestion administrative et financière de l'établissement en collaboration avec la Coordinatrice Petite Enfance.
Elle est obligatoirement consultée lors de l'affectation des agents dans son établissement et exerce un pouvoir hiérarchique sur l'ensemble du personnel.
Elle participe à la formation collective, individuelle et l'éducation sanitaire et sociale des agents de la structure.
Elle est consultée lors des décisions d'admission et de retrait des enfants.

L'adjointe :

Titulaire d'un diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants, elle remplace la directrice et prend toute mesure d'urgence en son absence.
Elle est garante du projet pédagogique élaboré en équipe, elle participe à la formation des agents de la structure.
Elle est chargée de mener des actions qui contribuent à l'éveil eu au développement global de l'enfant par le jeu, la créativité, l'expression artistique, les sorties.
Elle détermine les besoins en matériel pédagogique.
Elle apporte un soutien éducatif aux familles en partenariat avec la directrice.

En cas d'absence de la directrice et de ses 2 adjointes, le Service DPMIS sera informé des mesures prises afin d'assurer la continuité de la fonction de direction.

Le Personnel diplômé :

L'article R.2324-43 du décret du 7 juin 2010, concernant les établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans stipule :

« L'effectif du personnel placé auprès des enfants est d'un professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas et d'un professionnel pour 8 enfants qui marchent ».

L'article du décret du 7 juin 2010 précise que les personnels chargés de l'encadrement des enfants doivent être titulaire des diplômes suivants :

1° Diplôme d'Etat de puériculture ou puériculture ;
2° Diplôme d'éducateur de jeunes enfants ;
3° Diplôme d'Etat d'infirmier,
4° Diplôme d'Etat de psychomotricien,
5° Diplôme professionnel ou certificat d'auxiliaire de puériculture.

La proportion de ces professionnels diplômés est de 40% de l'effectif du personnel placé auprès des enfants dans l'établissements d'accueil collectif.

L'auxiliaire de puériculture :

Elle participe à l'élaboration et à la réalisation du projet de vie de l'établissement.
Elle prend en charge individuellement ou en groupe, elle répond à ses besoins quotidiens et mène des activités d'éveil qui contribuent à son développement.

Le planning hebdomadaire de tout le personnel de la structure est établi sur toute l'amplitude d'ouverture et communiqué aux services DPMIS lors des visites de suivi.

Personnel qualifié participant à l'encadrement des enfants :

Il ne peut se substituer au personnel diplômé.
En proportion, il doit représenter au maximum 60% de l'effectif global.

L'article 3 de l'arrêté du 26 décembre 2000 stipule que :
« L'effectif des personnels des établissements et services participant à l'encadrement des enfants est complété par des personnes s'inscrivant dans l'une des catégories suivantes :
1° Des personnes titulaires du certificat d'aptitude professionnelles petite enfance ;
2° Des personnes titulaires du certificat de travailleuse familiale ou du diplôme d'état de technicien de l'intervention sociale et familiale ;
3° Des personnes titulaires du brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse, option petite enfance ;
4° Des personnes du brevet d'étude professionnelles, option sanitaire et sociale ;
5° Des personnes titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile
6° Des personnes ayant exercé pendant cinq ans en qualité d'assistance maternelle agréée ;
7°Des personnes justifiant d'une expérience professionnelle de trois ans auprès des enfants dans un établissement ou service visé au premier ou au deuxième alinéa de l'article L.2324-1 du code de la santé ».

En collaboration avec les auxiliaires de puériculture, elles participent aux activités d'éveil, dispensent aux enfants leurs soins d'hygiène et répondent à leurs besoins.

Le personnel de service :

Il effectue les tâches techniques liées à la restauration telles que l'entretien des locaux et la préparation des repas. Dans certains cas, il peut assurer une fonction polyvalente de type technique et auprès des enfants ; chacun de ces temps doit pouvoir être clairement identifiable.

- La cuisinière exécute les repas et est chargée de l'entretien de la cuisine.
- Les agents de services sont chargés du ménage et de la lingerie.

Ce personnel peut participer à l'encadrement des enfants en présence d'un personnel qualifié mais en aucun cas ne doit représenter plus d'un quart du personnel intervenant auprès des enfants.

Le médecin de l'établissement d'accueil du jeune enfant :

Associé à l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement avec lequel le gestionnaire a signé une convention précisant les modalités pratiques (nombre d'heures de vacations, périodicité d'intervention, indemnisation), le médecin de l'établissement est le **référent santé de la crèche** en lien avec la directrice puéricultrice.

Il veille à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie ou d'autres situations dangereuses pour la santé. Il définit les protocoles d'actions dans les situations d'urgence en concertation avec la directrice puéricultrice et organise les conditions du recours aux services d'aide médicale d'urgence.

Le médecin de l'établissement assure en collaboration avec la directrice puéricultrice les actions d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel.

En liaison avec la famille, le médecin de l'enfant et l'équipe de l'établissement et en concertation avec la direction, le médecin de l'établissement s'assure que les conditions d'accueil permettent le bon développement et l'adaptation des enfants dans l'établissement. En particulier, il veille à l'intégration des enfants présentant un handicap, une affection chronique ou tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière et le cas échéant met en place un **projet d'accueil individualisé** ou y participe.

Le médecin de l'établissement établit le certificat médical autorisant l'admission de l'enfant. Toutefois pour l'enfant de plus de quatre mois qui ne présente pas de handicap et qui n'est atteint ni d'une affection chronique, ni d'un problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière, ce certificat peut être établi par un autre médecin aux choix de la famille.

Pour l'exercice de ses missions et lorsqu'il l'estime nécessaire, le médecin de l'établissement, à son initiative, ou la demande du professionnel de santé, et en accord des parents, examine les enfants.

1.3.2 Le travail d'équipe

Différents moyens pour une cohésion d'équipe sont mis en place :

Des échanges lors de
- Réunions d'équipe
- Réunions de secteur
- Réunions d'APP (Analyses des pratiques Professionnelles)
- Journée pédagogique de Pré-rentrée
- Formation intra chaque année avant la reprise de septembre

Des outils de communication :
- Temps d'observation dédiés
- Cahier de transmissions

1.3.3 L'analyse des pratiques professionnelles et la formation

L'analyse des pratiques

Des analyses de pratique professionnelles sont proposées régulièrement, environ 1h30 par trimestre. Elles sont animées par un professionnel qualifié selon article 7 de l'Arrêté du 29 juillet 2022, celui-ci est mandaté par l'EPE (Ecole des Parents et des Educateurs) pour cette mission, l'animateur de ces APP n'a donc aucun lien hiérarchique avec les membres de l'équipe.
Les séances se déroulent en dehors de la présence des enfants, les échanges y sont confidentiels.

La formation

Le renouvellement et le maintien des connaissances et des pratiques des membres de l'équipe garantissent un maintien de la qualité de l'accueil et permettent d'actualiser nos connaissances (éveil culturel, jeux, maternage, soutien à la parentalité).
La collectivité attache une grande importance à la formation et à la professionnalisation de ses agents. Les agents suivent régulièrement des formations au CNFPT pour évoluer dans leur métier tout au long de leur carrière, et enrichir les pratiques de l'équipe par le partage de ces apprentissages.

La crèche est également abonnée à un magazine professionnel pour se tenir informée des actualités professionnelles.

1.3.4 L'accueil des stagiaires et des apprentis

Des stagiaires peuvent être admis sous convention de stage avec des écoles de formation aux diplômes d'Etat : de Puéricultrices, d'éducateurs, d'infirmiers, au certificat d'auxiliaire de puériculture, au CAP petite enfance, BEPA service aux personnes ou bac pro sanitaire et social.

Les élèves de 3ème et de 4ème pourront effectuer un stage de sensibilisation de courte durée.
Les assistantes maternelles en formation pourront effectuer leur stage pratique dans l'établissement.

Un premier rendez-vous est fixé avec le stagiaire par la coordinatrice, il a pour but de préciser la demande du stagiaire, puis une convention de stage est signée entre le gestionnaire du multi-accueil, l'élève et l'établissement scolaire.

Le stagiaire contacte la direction de la structure afin de fixer le rendez-vous de présentation.

Notre rôle en tant que professionnel est d'accompagner, encadrer et évaluer les stagiaires.

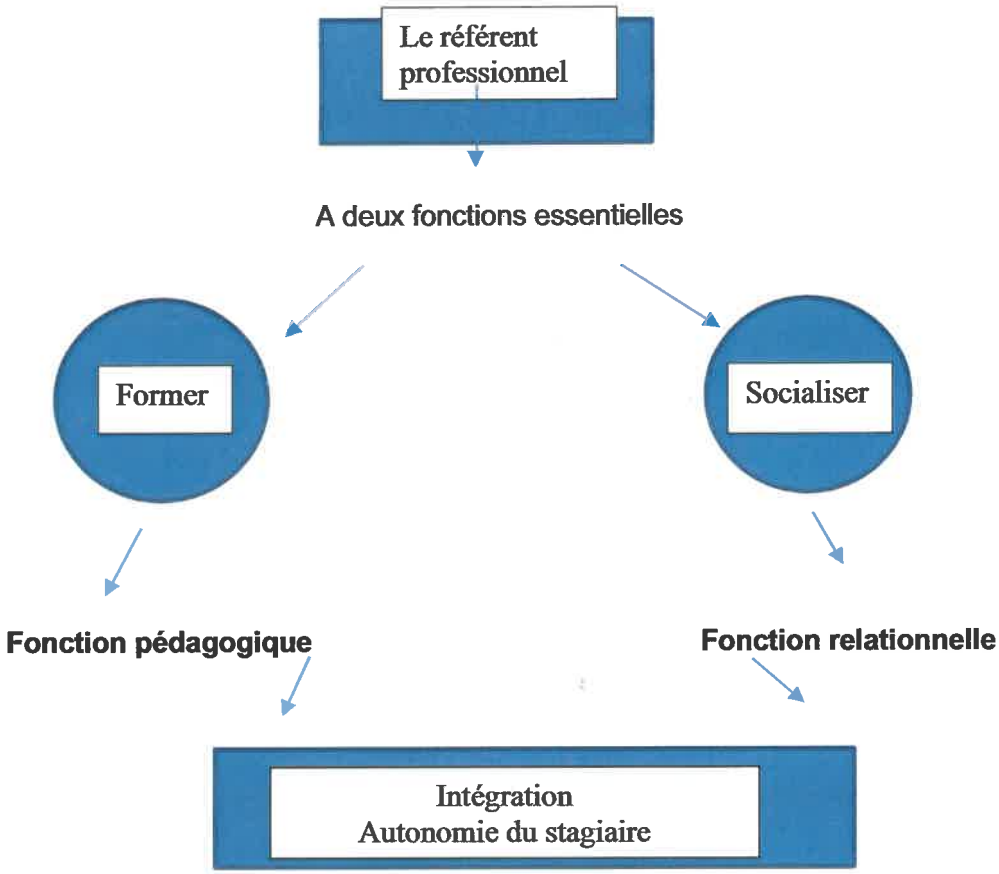

Les mots de l'accompagnement des stagiaires sont : **Former, informer, transmettre.**
On peut résumer ainsi le processus d'accompagnement du stagiaire :

- Faire voir
- Faire faire
- Laisser faire

2. Projet éducatif :

Nous avons élaboré ce projet en équipe aux cours de réunions dédiées, il est le garant de notre cohérence éducative.

2.1 L'accueil

2. 1.1 Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation

Le multi-accueil Lou Mezou attache une grande importance à la place de la famille.

• L'accueil des nouveaux parents : chaque année à la rentrée de septembre, il leur sera proposé un temps de présentation de la structure, de son équipe et de ses projets au cours du premier rendez-vous avec la directrice de l'EAJE. Le dossier de l'enfant est complété, ainsi que les fiches de

renseignements, autorisations, diverses...
Cette rencontre pose le cadre légal (horaires/règlement de fonctionnement) et permet aux parents de se sentir rassurer.

La Directrice planifie alors avec la famille les heures de familiarisation.

La période de familiarisation dure en moyenne cinq jours, au cas par cas, selon les besoins de l'enfant.
Il est important de créer un climat de confiance entre le parent, l'enfant et le professionnel, qui permettra de mieux appréhender la séparation. La familiarisation comprend un temps de connaissances et de rencontres avec le parent : une professionnelle du secteur prend le ou les parents à l'écart du groupe, ils reprennent ensemble la fiche d'habitudes de vie données par la Directrice lors de l'inscription. Chaque référente de la familiarisation présentera le projet annuel du secteur...

Le premier rendez-vous d'une heure (1/2 heure avec le parent+1/2 heure l'enfant seul), permet au parent de transmettre les habitudes de l'enfant (sommeil, alimentation, développement psychomoteur, les attentes...). C'est un temps privilégié de dialogue et d'écoute, le professionnel doit être totalement disponible, déchargé de l'encadrement du groupe d'enfants.

Ce temps de familiarisation est adaptable et progressif, il participe chaque fois à une rencontre unique, avec chaque fois une relation nouvelle à construire.

2. 1.2 L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace

L'objectif de l'accueil est d'accompagner les parents dans la séparation, de créer un cadre rassurant qui permettra à l'enfant de surmonter cette séparation, de favoriser la continuité du lien enfant/parent.

Séparations et retrouvailles :
La séparation est une expérience existentielle qui influence la façon dont un tout-petit perçoit le monde qui l'entoure. C'est pourquoi chaque professionnelle a mesuré combien ce temps de rencontre et un accompagnement individualisé sont précieux. Afin que chaque nouvel enfant et chaque nouvelle famille se sentent et soient bien accueillie, l'équipe met en place diverses actions.

Les transmissions lors de l'accueil ou lors de la restitution du temps passé dans l'établissement se font de façon orale. Un membre de l'équipe retrace les moments de vie grâce à la fiche individuelle où tous les membres du secteur sont amenés à retranscrire leurs observations journalières. Il peut s'agir d'informations sur le rythme de l'enfant, sur ses jeux et activités, sur son développement psychomoteur ou sur ses échanges entre pairs.

Les échanges verbaux entre l'équipe et les familles sont essentiels pour que l'enfant se sente en confiance à la crèche. Les feuilles de transmission soutiennent mais ne remplace pas ce lien oral qui se tisse au quotidien avec l'équipe.

L'aménagement de l'espace est mis en place de façon attrayante, sécurisante et en fonction de l'âge de l'enfant.
Le multi accueil propose trois unités de vie en fonction de l'âge.

La crèche est aménagée de manière à être un lieu d'éveil, de curiosité, de stimulation avec pour but d'aider l'enfant à s'épanouir et de permettre son développement harmonieux.
A travers la vie collective, elle favorise la socialisation de l'enfant tout en développant son individualité

et sa personnalité.
Les membres de l'équipe souhaitent pouvoir accompagner chaque enfant et répondre à l'ensemble de ses besoins.

Les besoins spécifiques de l'enfant :

La pyramide de Maslow

La pyramide de Maslow :

1.-Respect des rythmes (dormir, se nourrir, boire, s'habiller) les besoins primaires biologiques et physiques : alimentation saine et adapté, hygiène, motricité libre

2- Besoins de sécurité : Sécurité physique et psychique (les repères, la verbalisation, la bienveillance)

3- Besoins d'appartenance : intégration dans un groupe, statut social

4- Besoins d'estime : Le respect mutuel, l'accompagnement des émotions, la confiance en soi

5- Besoins d'accomplissement de soi : Autonomie, créativité, le jeu

2.2 Le soin

2.2.1 L'alimentation

Le repas : « Un temps riche d'échanges et de découvertes ».

Le repas est une véritable aventure riche d'échanges et de découverte. L'enfant découvre le plaisir de manger, de goûter, de partager. L'initiation au plaisir de manger seul favorise l'autonomie de l'enfant, elle est accompagnée par l'aide et le regard bienveillant de l'adulte. C'est un moment de relations et d'échanges entre enfants et adultes. Afin de favoriser une ambiance apaisante, l'organisation des repas a été pensée par l'ensemble de l'équipe.

Les régimes alimentaires propres à chaque enfant seront pris en considération avec la famille et la directrice. Si besoin la mise en place d'un PAI est élaboré avec la famille, leur médecin et la directrice. Il est établi en concertation avec le médecin de la crèche.

Les repas sont préparés à la crèche. Les menus respectent le plan alimentaire et sont équilibrés. Ils sont élaborés par notre cuisinière en collaboration avec la directrice. Ils encouragent la découverte de nouvelles saveurs, de textures, d'odeurs parfois encore inconnus pour l'enfant.

Dans le secteur des bébés :

L'organisation des repas varie selon l'âge et les capacités de chacun.

Le biberon :
Le temps du biberon est un moment relationnel privilégié entre l'adulte et le bébé. Le biberon est donné en fonction du rythme et de l'âge de l'enfant. La température du biberon sera adaptée en fonction de chaque enfant.
La professionnelle veille à s'installer dans une position où elle se sente à son aise, pour que le bébé puisse se détendre et se laisser aller.
La professionnelle qui donne le biberon entre alors en relation privilégiée avec l'enfant, elle lui accorde une attention particulière par son regard, son portage, sa voix. Pour cela, elle est attentive au comportement du bébé durant tout le temps que dure la tétée et verbalise ses réactions, lui permettant ainsi de répondre de manière adaptée et sécurisante à ses besoins.
La professionnelle s'adapte au rythme de tétée du bébé, ainsi la vitesse du biberon est positionnée en fonction du bébé. Elle aménage des temps de pause en cours de tétée si l'enfant en éprouve le besoin.
A la fin de la tétée, l'adulte garde le bébé dans ses bras le temps qu'il fasse le rot. L'adulte est toujours avec lui, lui parle, le regarde.

L'allaitement maternel :
Certaines mères font le choix d'allaiter leur enfant dès la naissance et souhaitent poursuivre malgré l'entrée en collectivité. Il est important que nous puissions permettre à ces mères de continuer aussi longtemps qu'elles le désirent. Elles pourront si elles le souhaitent venir allaiter leur enfant à la crèche, ou si elles le préfèrent, nous fournir leur lait maternel, qui aura été tiré dans un ou des biberons qui seront mis au réfrigérateur et réchauffés au moment voulu.

Diversification :
Lorsque l'enfant passe du biberon à l'alimentation diversifiée à la maison, les parents nous en informe. Les professionnels respectent le choix des parents sur la date du début d'introduction et les aliments choisis. Une fois la diversification mise en place à la maison et bien acceptée par l'enfant, elle peut être débutée à la crèche.
Nous installons alors l'enfant dans un transat. L'adulte s'assoit à sa hauteur et l'échange se fait face à face. Il est présent par sa voix, son regard. Il verbalise ce qu'il fait. Il s'adapte au rythme de l'enfant pour le faire manger. Lorsque l'enfant n'en veut plus, nous n'insistons pas.
Le passage du repas mixé au repas en morceaux n'est jamais initié à la crèche. Les professionnelles du secteur des bébés s'informent régulièrement de l'évolution du régime alimentaire de chaque enfant. Lorsque la famille commence les morceaux à la maison, elle en informe l'équipe qui proposera à son

tour à l'enfant concerné, des repas avec de petits morceaux. Les repas à table sont alors organisés en petits groupes, afin de pouvoir accompagner chaque enfant selon son âge et son degré d'autonomie. La professionnelle qui accompagne le groupe peut ainsi encourager les enfants qui le souhaitent à manger

Seuls sont aidés ceux qui en ont encore besoin et, la professionnelle soutient la découverte de nouvelles saveurs sans forcer. Lorsqu'un enfant veut commencer à manger par lui-même, il pourra manipuler la nourriture avec ses doigts. La professionnelle n'empêche jamais l'enfant de faire seul. L'enfant doit pouvoir toucher les différentes textures et se salira souvent. Elle lui rappelle simplement qu'il a une cuillère près de lui et qu'il peut l'utiliser pour manger. Progressivement, il apprendra à s'en servir et l'utilisera de plus en plus régulièrement.

Dans le secteur des moyens et des grands

Instaurer le calme autour du repas permet que les enfants puissent manger dans un environnement apaisé. Après le change et le lavage des mains, les enfants passent à table par groupe de quatre et une professionnelle assise avec les enfants les accompagne et participe activement à ce temps de partage et d'échanges. Des comptines pour se souhaiter « bon appétit » peuvent être chantées avant de commencer le repas.

Une fois à table, la professionnelle aide l'enfant s'il en a besoin, mais veille à ne pas l'assister et l'encourage vers l'autonomie. C'est aussi l'occasion de parler des aliments, des saveurs. Les adultes discutent le moins possible entre eux au-dessus de la tête des enfants, mais parlent avec les enfants. Le repas doit rester un moment convivial et de plaisir. Un enfant sera incité à goûter le plat, sans rapport de force. Il ne sera jamais privé d'un aliment (dessert ...) sous prétexte qu'il n'a pas mangé ou goûté son plat.

Nous avons fait le choix de présenter les aliments (entrée, plat, fromage, dessert) dans des assiettes compartimentées, ainsi l'enfant peut faire ses propres découvertes et manger à son propre rythme, selon ses choix.

2.2.2 Le sommeil

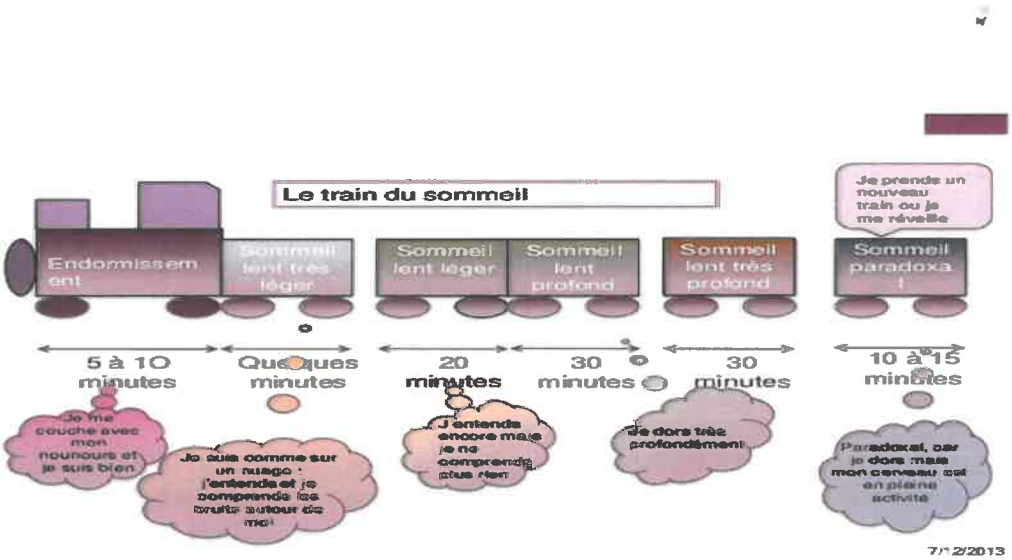

Le sommeil joue un rôle primordial dans la construction physique et psychique du tout petit. A la crèche, les temps de sommeil sont proposés dans le respect des rythmes et des besoins de chacun. Ils sont organisés pour s'adapter à l'âge des enfants de chaque secteur.
Le lien avec les familles est essentiel pour pouvoir respecter au mieux les rythmes et les besoins de chacun. L'équipe veille à noter les heures d'endormissement et de réveil de chacun, ainsi que le déroulement du sommeil (endormissement difficile, toux pendant la sieste, cauchemars, pleurs...).
Toutes ces informations seront relatées aux familles lors des transmissions du soir.
Pour le confort, les enfants sont mis en pyjama pour faire la sieste après le repas.

Dans le secteur des bébés

Les temps de sieste sont répartis sur la journée. Ils sont échelonnés en fonction des rythmes et des besoins spécifiques à l'âge et au stade de développement de chacun. Le rythme sera au maximum respecté, selon les transmissions du matin. L'équipe note les informations données par les parents relatives au sommeil de l'enfant. Un enfant sera couché lorsqu'il en aura besoin, l'équipe étant attentive aux signes de fatigue.
Le coucher sera préparé en douceur, la professionnelle verbalise à l'enfant le moment où celui-ci manifeste de la fatigue. Elle veille à le mettre à l'aise, afin qu'il dorme dans les meilleures conditions. Les rituels sont respectés (doudou, tétine), et les enfants dorment dans la pénombre (pas le noir complet, réservé à la nuit). Le temps de l'endormissement une musique douce est diffusée (rituel).
Une professionnelle est présente dans le dortoir, ou la surveillance peut se faire via un babyphone (si peu d'enfants dans le dortoir), dans ce cas, la professionnelle entre toutes les 10 minutes pour s'assurer que tout va bien et note son passage sur une feuille d'émargement.

Dans le secteur des moyens et des grands

Le lit n'est jamais une « punition », mais bien un endroit où l'enfant va se sentir en sécurité pour s'endormir. Le temps de sieste est un moment de plaisir de repos, pendant lequel l'enfant va se ressourcer après une matinée pleine de découvertes et d'explorations.

Les enfants sont accompagnés à la sieste vers 12h30.
Une professionnelle raconte des histoires avant le temps du coucher afin de créer les conditions, des rituels, pour une transition en douceur du temps du repas vers le temps de sommeil.
Les enfants vont se coucher ensemble et la professionnelle est présente durant tout le temps de la sieste. Elle s'assure que chacun ait son doudou et sa tétine si besoin. Elle s'installe auprès des enfants qui nécessitent la présence d'un adulte à leur côté. Une musique douce est allumée, les volets sont baissés et la température du dortoir est propice au sommeil. L'ambiance, apaisante et sécurisante, permet à chacun de fermer les yeux, de se relâcher pour s'endormir doucement.
C'est un temps de repos nécessaire, même si l'enfant ne dort pas.

Les réveils sont échelonnés, selon les besoins de chacun (entre 14h30 et 15h00). Quand l'enfant est prêt à se lever, il est accompagné dans la salle de jeu. La professionnelle qui l'accueille le laisse finir de se réveiller doucement et lui propose quand il est prêt de venir se changer et s'habiller.

2.2.3 L'hygiène et les soins corporels

Le change : une relation privilégiée entre l'adulte et l'enfant

Les professionnelles répondent au bien-être et au confort de l'enfant en assurant les soins d'hygiène et de santé. Les soins ne se résument pas à changer la couche mais à vérifier l'état général de l'enfant

(lavage de nez, visage, mains...). L'enfant doit être averti des soins que l'on va lui prodiguer, et tout cela dans une ambiance calme et détendue. Ces moments doivent être accompagnés de parole et d'un regard attentif de la professionnelle envers l'enfant. Le change reste un moment de soins mais aussi de prévention, car les professionnelles peuvent être amenées à constater diverses anomalies, comme les érythèmes fessiers, boutons, selles anormales, température.

L'adulte ne prend un seul enfant en charge à la fois, pour ainsi permettre de prendre du temps avec chacun d'eux, et respecter leur intimité.

L'apprentissage de la propreté :

Il s'agit bien d'un apprentissage avec des essais, des « ratés » et des « réussites ».
Il faut que l'enfant soit prêt, lui seul décidera du moment où il se sent capable d'être propre.
L'acquisition de la propreté dépend de paramètres physiologiques. Une maturation musculaire (maitrise des sphincters, capable de monter les escaliers en alternant les pieds), une maturation neurologique (comprendre ce qu'on lui demande) et aussi une maturation psycho-affective (il a besoin de se sentir aimé et d'être encouragé pour qu'il puisse grandir, se détacher et s'identifier).
Se maîtriser, faire tout seul, faire plaisir, autant de pas vers l'autonomie. C'est une période marquée par des moments d'évolution, de régression aussi, qu'il faut savoir accepter et reconnaitre.

En concertation avec les parents, l'équipe suit ce qui est ***commencé à la maison*** (proposition régulière d'aller aux toilettes). L'équipe encourage l'enfant et n'est pas dans le jugement si un enfant fait pipi dans sa culotte. Les parents doivent fournir plusieurs tenues de rechange.
Des retours en arrière sont possibles, il faut faire confiance à l'enfant (l'enfant n'était peut-être pas prêt, un évènement vient le perturber...)

2.3 Le développement, le bien-être et le jeu

2.3.1 Le jeu et activités

« Le jeu c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie » Pauline Kergonard, fondatrice de l'école maternelle en France

Selon l'âge des enfants, l'aménagement de l'espace sera différent. L'équipe doit évaluer les besoins des enfants sur le plan moteur, sensoriel et psycho-affectif. L'enfant doit s'y sentir en sécurité, autant par l'atmosphère du lieu que par la posture et l'accompagnement de l'adulte pour pouvoir s'autoriser à jouer et entrer en relation autant avec l'adulte que les autres enfants. L'adulte est un « phare » bienveillant et il s'assoit avec les enfants. Il accompagne, participe, encourage, oriente si besoin et veille à ce que le jeu soit possible (gère les conflits). Le professionnel doit accepter de voir les jeux être détournés par les enfants. Il est important que l'enfant puisse s'exprimer selon ses désirs du « jeu libre » à « l'activité dirigée » pour que, au gré de ses acquisitions, l'enfant puisse trouver ce dont il a besoin précisément.

Le jeu est impulsé par l'adulte dans un cadre sécurisant sur le plan physique et affectif.
L'adulte se rend disponible pour l'enfant. Jouer permet à l'enfant d'apprivoiser son environnement, de se nourrir d'informations sensorielles au contact des objets, ressentir différentes émotions.

L'activité est synonyme d'action, de mouvement. Elle s'organise, se pense, mais peut être aussi spontanée. Il y a les activités motrices, les activités d'éveil, les activités « libres ».

L'itinérance ludique c'est une pédagogie mise en place par Laurence Rameau. Elle est donc spécialement conçue pour les bébés et les très jeunes enfants jusqu'à 4 ans. L'objectif est de leur offrir des univers ludiques différents articulés autour du jeu afin qu'ils puissent s'épanouir en toute liberté. En effet, ils ont besoin de se déplacer, de découvrir, d'expérimenter, de toucher et de faire leurs propres expériences.
L'itinérance ludique donne la possibilité aux enfants de circuler comme ils le veulent à l'intérieur ou à l'extérieur de cette unité. Nous proposons celle-ci avec des groupes d'âges hétérogènes : les groupes d'âges n'existent plus.
Cela est mis en place plusieurs fois dans la semaine selon le nombre d'adultes présents.

Chez les bébés
D'abord centré sur lui-même, l'enfant va s'ouvrir progressivement aux autres. Tous les sens sont en éveil, le bébé va prendre petit à petit conscience de son corps. Il va découvrir son environnement en touchant, suçant les objets qui sont autour de lui. Le bébé a besoin d'être stimulé pendant ses phases d'éveil. Il se saisit de l'ambiance sonore et tout ce qu'il voit.
La professionnelle lui apporte de l'attention, de l'intérêt, par son regard et son attitude sécurisante.
L'observation est primordiale pour pouvoir répondre au mieux à ses besoins.
Des jeux sont mis à dispositions (hochets, balles, livres tissu ou plastique, anneaux, cubes...) sur les tapis pour qu'il puisse se mouvoir et commencer à se déplacer pour attraper les objets. L'équipe veille au renouvellement des jeux.

Les portiques sont utilisés mais pas trop longtemps. Le transat procure une contenance mais il doit également être utilisé sur un temps limité. En effet, dans le transat, le bébé est maintenu dans une position qu'il ne maîtrise pas, son dos est un peu tassé et il ne peut pas progresser dans sa motricité. De plus son champ de vision est réduit.

La motricité :
Le bébé est installé sur le dos car cette position est physiologiquement naturelle, aucun effort n'est à fournir pour se maintenir dans cette position. Le bébé peut tourner sa tête entièrement de gauche à droite, il peut bouger les mains et les pieds. Cette position va lui permettre de faire de nombreuses expériences motrices.
L'équipe n'installera pas un enfant dans une position qu'il n'a pas encore acquise (sur le ventre, assis).
C'est Emmi Pickler(pédiatre) qui initie le concept de « motricité libre » : laisser l'enfant libre de ses mouvements sans les lui enseigner et sans l'aider.
Cette approche n'entrave ni les mouvements, ni la liberté de l'enfant. La professionnelle va observer l'enfant, l'accompagner, le féliciter dans ses réussites, en lui proposant un environnement stimulant et sécurisant.

Chez les moyens :

Sur le plan psychomoteur l'enfant a beaucoup évolué, chacun à son rythme.
L'aménagement de l'espace doit être adapté à ces nouveaux besoins. L'espace est plus grand pour qu'il se déplace en toute liberté avec des tapis, du mobilier à sa hauteur pour jouer dans la position debout, du mobilier de motricité pour lui permettre de ramper, grimper, monter, descendre (escalier en mousse, toboggan).
L'enfant manipule, encastre, transvase, jette, jeux à tirer, à pousser, des boites gigognes, des balles, des cubes, dinettes... Les comptines, les livres sont largement appréciés.
Il ne faut pas mettre trop de jeux à la fois, il faut ranger et sortir d'autres jeux pour renouveler l'intérêt de l'enfant.

Chez les grands :

De vrais échanges se créent, des « amitiés » naissent. L'enfant apprend à partager et à respecter l'autre. Il sait jouer seul et aime être avec les autres. Les jeux symboliques font parties de son univers : dinette, cuisine, poupée, voiture, établi...
Toutes les structures de psychomotricité vont l'aider à être de plus en plus à l'aise dans son corps et à explorer les limites, tels les toboggans, les tunnels, les ballons, les vélos...
Les jeux de manipulations sont également proposés régulièrement : pâte à modeler, semoule, sable...

Les ateliers ou « activités dirigées » sont proposés essentiellement le matin, l'enfant y participe s'il le souhaite. L'équipe prépare, organise ces temps (espace, choix des matériaux). Les activités se font par petits groupes, ce qui favorise les échanges enfants/professionnel et enfant entre eux. La professionnelle continue par son observation, son regard bienveillant et son attitude sécurisante, d'accompagner l'enfant dans tous ses apprentissages, sans pour autant faire les choses à sa place. Le but premier de ces ateliers n'est pas la production mais l'éveil et le plaisir partagé.
Les jeux d'imagination prennent une véritable place, pour satisfaire ce besoin nous mettons à disposition des jeux de construction, une ferme et ses animaux....
Pour continuer à enrichir son vocabulaire, certains moments de la journée sont ponctués d'histoires, de comptines...

Si le temps le permet, les enfants sortent dans le jardin, quel que soit leur âge. Des jeux extérieurs sont proposés (ballons, vélos, cerceaux, trotteurs...).

2.3.2 L'approche artistique et culturelle

Sensibiliser les jeunes enfants aux pratiques artistiques et culturelles dès le plus jeune âge, avant même leur entrée à l'école maternelle a de nombreuses vertus : cela participe notamment à favoriser la curiosité de l'enfant, le développement de son imaginaire et va aussi développer sa capacité d'écoute et sa créativité.

Au Multi accueil nous nous appuyons pour multiplier ces actions sur différents partenariats :

LIRE ET FAIRE LIRE : association de bénévoles.
Est un projet intergénérationnel qui permet d'encourager/ de développer le goût de la lecture et le plaisir chez l'enfant.
Les bénévoles viennent à la rencontre des enfants et partagent des histoires et des manipulations de livres.

ECHANGES : mise en place de partages avec l'EAJE Claude Bastide, ainsi qu'avec la crèche familiale les Petits Thau. Des activités collectives sont organisées telles que : création artistique, la manipulation, atelier pâtisserie, atelier de motricité ...
Ces rencontres ont lieu deux à trois fois par an permettant un lien entre les trois structures de la commune.

LE CINEMA : Deux projections de films d'animation, composées de petits courts métrages, sont proposées par le cinéma Le Taurus à Mèze, intitulé Ciné-crèche. Ces séances sont adaptées aux tout petits, dans la majorité des cas c'est une première découverte du cinéma pour eux. Lumière tamisée, son réduit.

LE MARCHE : Sortie au marché local en mini bus.
C'est un moment de partage et de convivialité, nous permettant également l'achat de denrées alimentaires locales.
Nous accompagnons les enfants dans la découverte des 5 sens :
→ La vue, le toucher, l'odorat, le goût et l'ouïe.

LE JARDIN ANTIQUE MEDITERRANNEE : Un jardin ...7 ambiances pour une invitation au voyage.
Ce jardin est dédié à la connaissance des essences végétales : entre allées fleuries, espaces boisés, la richesse des compositions ornementales et des ambiances paysagères.
Parcours ludique pour les enfants.

LA MEDIATHEQUE :
Un lieu culturel est riche pour les enfants.
Nous prenons le minibus pour nous rendre à la médiathèque de Mèze pour écouter des « racontines » et découvrir de nouveaux livres.
Nous choisissons des livres et les empruntons pour les lires et les partager avec les autres enfants.

LA MUSIQUE : Une musicienne intervient 45 min hebdomadaires pendant un trimestre auprès des bébés, des moyens et des grands. Elle propose aux enfants des chansons, des manipulations d'instruments et diverses écoutes sonores. Une restitution est organisée pour les familles.

2.3.3 L'égalité garçon fille

Des ateliers autour des jeux, l'aménagement de l'espace, des ateliers créatifs permettent aux enfants de pouvoir jouer et partager entre eux, garçons et filles. Ce sont les enfants qui font leur choix de jeux, ces derniers sont à disposition. A la crèche Lou Mézou nous considérons que les enfants ont les mêmes besoins indépendamment de leur genre. Il est nécessaire de guider les enfants vers une confiance en eux et en leurs capacités.

3.Le projet social et le développement durable

3.1 Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

Mèze est une commune urbaine et littorale qui compte 12 985 habitants en 2022.
C'est une ville dynamique, elle constitue une place forte de la conchyliculture et de l'ostréiculture et développe une vie sportive et culturelle importante. Mèze appartient à la Communauté d'agglomération Sète Agglopôle Méditerranéen (SAM).

Nous accueillons en priorité les enfants de la commune de Mèze mais également ceux des communes de l'ancien canton : Loupian, Bouzigues, Villeveyrac, Montbazin, Gigean, Poussan.

Des Indicateurs démographiques et socio-économiques :

- **Population par grandes tranches d'âges**

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges

	2008	2013	2019
0 à 14 ans	17,7	16,5	15,7
15 à 29 ans	15,0	14,4	13,7

30 à 44 ans	20,3	17,8	14,7
45 à 59 ans	18,9	18,2	20,6
60 à 74 ans	18,7	21,9	23,0
75 ans ou +	9,3	11,2	12,3

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

- Caractéristiques de la population :

Ménages selon leur composition
FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2008	%	2013	%	2019	%	2008	2013	2019
Ensemble	4 524	100,0	4 626	100,0	5 717	100,0	10 382	10 464	12 166
Ménages d'une personne	1 245	27,5	1 407	30,4	2 029	35,5	1 245	1 407	2 029
Hommes seuls	524	11,6	536	11,6	838	14,7	524	536	838
Femmes seules	722	15,9	870	18,8	1 191	20,8	722	870	1 191
Autres ménages sans famille	131	2,9	113	2,4	104	1,8	298	250	239
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	3 148	69,6	3 107	67,2	3 584	62,7	8 839	8 808	9 898
Un couple sans enfant	1 483	32,8	1 443	31,2	1 669	29,2	3 043	2 952	3 403
Un couple avec enfant(s)	1 212	26,8	1 222	26,4	1 292	22,6	4 625	4 668	4 924
Une famille monoparentale	452	10,0	442	9,5	624	10,9	1 172	1 187	1 571

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

- Situation vis à vis de l'emploi :

Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2019 FAM T2

	Nombre de ménages	%	Population des ménages	%
Ensemble	5 717	100,0	12 166	100,0
Agriculteurs exploitants	172	3,0	491	4,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	393	6,9	1 054	8,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	351	6,1	898	7,4
Professions intermédiaires	587	10,3	1 586	13,0
Employés	887	15,5	2 216	18,2
Ouvriers	712	12,4	1 834	15,1
Retraités	2 319	40,6	3 585	29,5
Autres personnes sans activité professionnelle	296	5,2	503	4,1

Source : Insee, RP2019 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2022.

Sur la commune de Mèze, il existe un(e) :

• Relais Petite Enfance (RPE) **du** NORD BASSIN DE THAU est un lieu d'information, de rencontre et d'échange pour les familles et les assistants maternels agréés libéraux.
Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil, une liste actualisée des places disponibles chez les assistants maternels libéraux agréés, et être accompagnés dans leur démarches administratives parents/ employeurs. Le RPE apporte aux assistant(e)s maternel(le)s un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger autour de leurs expériences. Les ateliers éducatifs (ateliers de musique, activités manuelles, etc.) proposés par le RPE dans chaque commune de l'antenne du RPE MEZE (Bouzigues, Loupian, Mèze et Villeveyrac) constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par les assistantes maternelles libérales.

• Multi-accueil Lou Mézou,

• Multi-accueil Claude Bastide 35 places

• Le service d'accueil régulier familial Les Petits Thau (le SARF) 18 places

• Lieu d'accueil parents / enfants (LAEP) BABILLAGES : deux professionnelles de la petite enfance, une éducatrice de jeunes enfants et une puéricultrice, accueillent gratuitement les enfants de moins de 4 ans accompagnés de leur papa ou maman, et les futurs parents, habitants la Commune de Mèze. C'est un lieu de rencontre, de parole, d'écoute. Les enfants trouvent des jeux et des jouets adaptés à leur âge, ainsi que des camarades avec qui les partager. Les parents peuvent échanger avec d'autres parents et les accueillantes.

• 2 Ecoles maternelles : Jules Verne et Germaine Coty

• 3 Ecoles primaires : Jules Verne, Clémenceau et l'Hélianthe.

• 1 école maternelle et primaire La Calandreta Cardonilha (Ecole bilingue Occitane)

• 1 Accueil de loisirs maternel sans hébergement (ALSH) : « L'île mystérieuse ». L'accueil se fait tous les mercredis et les vacances scolaires.

- 1 ALSH primaire : les SESQUIERS

• L'espace jeunes : une structure qui accueille les adolescents de 10 à 17 ans.

• Le collège Jean-Jaurès

• Autres lieux d'éveil et de socialisation : école de musique, danse, judo, football, volley, école de voile, cinéma...

• Equipements sportifs : stade de football, skate parc, terrains de tennis, de tambourin, dojo, gymnase...

La mixité sociale
(Articles D.214-2 et D.214-7 du CASF)
La mixité sociale constitue aujourd'hui l'un des grands enjeux des établissements d'accueil du jeune enfant, considérée comme l'un des leviers pour combattre les inégalités sociales dès le plus jeune âge. La crèche Lou Mezou accueille sans discrimination des enfants de famille « aisée » comme de familles « précaires ».

La crèche Lou Mezou est attentive à :

- L'accueil des enfants issus de familles en difficultés sociales :

Les demandes peuvent émaner des services de PMI, associations ou des familles. Un projet d'accueil est élaboré avec la famille et les services sociaux accompagnant pour un accueil régulier adapté. Des bilans réguliers avec les différents partenaires peuvent être réalisés.

- Développer les modalités de mise en œuvre d'une politique visant à faciliter l'accueil d'urgence :

L'urgence de l'accueil est appréciée par la directrice, en lien avec les services sociaux et la coordinatrice Petite Enfance. Une place peut être proposée suivant le protocole qui détermine la durée de cet accueil, elle met en place tous les éléments qui, pourront aider l'enfant à être accueilli dans les meilleures conditions possible.

3.2 Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement

• L'accueil du matin et du soir : les parents sont invités à accompagner et à venir chercher leur enfant dans le lieu de vie. Une professionnelle les accueille et échange avec eux les informations importantes de la journée.

• Les entretiens individuels : A la demande de l'équipe ou lorsqu'une famille en ressent le besoin, il est possible de prévoir un temps de rencontre et d'échanges autour de l'enfant pour faire le point sur son évolution ou réfléchir ensemble à une problématique.

La fête de fin d'année : C'est un moment festif avec les familles qui est organisé par l'équipe ce qui permet des échanges informels entre les parents et l'équipe.

• Lors de sorties ponctuelles, les parents disponibles et volontaires seront sollicités par l'équipe pour accompagner un groupe d'enfants et partager avec eux ce moment.

• Des panneaux d'information et des articles de revue professionnelle sont affichés et à disposition pour informer les parents des nouvelles pratiques professionnelles.

Les parents restent les éducateurs premiers de leur enfant et à ce titre, ils ont une place privilégiée au sein de la structure : structure qui se veut le relais avec la maison et qui laisse aux parents la possibilité de s'impliquer (ou non) tout en respectant son projet de vie.

En début d'année une réunion d'information est organisée afin d'échanger avec les familles sur le fonctionnement de la crèche, les projets qui seront développés tout au long de l'année et les associer à tous ces évènements.

Les parents participent aux moments festifs tel qu'apéro parents : fête de Noël, fête de fin d'année, chandeleur...

Tout au long de l'année, nous accueillons les parents et écoutons leurs besoins

3.3 Les actions de soutien à la parentalité

***Psychanalyste* D. W. Winnicott « un enfant tout seul ça n'existe pas »**

Le soutien à la parentalité en crèche permet aux parents de se sentir bien dès leur arrivée.
Une relation de confiance est initiée entre le parent et le professionnel.
Pour essayer d'être au plus près de la famille, plusieurs outils sont mis en place au sein de la structure :

- Cahier de vie : trace du quotidien de la crèche pour la famille
- Affichage informatif et pédagogique

3.3 Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle

En lien avec les partenaires sociaux, les parents engagés dans un parcours d'insertion sociale peuvent bénéficier d'un accueil adapté dans la limite des places disponibles.

3.4 La démarche en faveur du développement durable

Nos actions ont pour but la sensibilisation des enfants au respect de l'environnement par la proposition d'activités écologiques.

Par exemple les enfants ont été sensibilisés au tri sélectif par l'intervention d'un agent « ambassadeur collecte » de l'agglopôle de Sète.

Nous proposons des activités ludiques avec du matériel recyclé, fabrication d'instruments de musique.
Nous préparons notre propre pâte à modelé.

Nous possédons dans le jardin un composteur où les enfants déposent les épluchures des légumes au quotidien.

Un jardin petit potager est également réalisé (fraises, tomates cerises, carottes ainsi que des plantes aromatiques) permettant aux enfants de participer au jardinage : arrosage, ramassage des légumes qu'ils consomment ensuite lors des repas pris à la crèche.

Conclusion :

Le projet d'établissement du multi accueil LOU MEZOU permet d'aborder les valeurs qui sont essentielles pour accueillir sereinement le jeune enfant.
Il accompagne l'équipe et lui permettra de se remettre en question sur des temps forts de la vie quotidienne, et de s'adapter aux différentes pratiques professionnelles.